

je suis mal noté... Les juges se disent : " Si ce gaillard-là n'a pas volé les montres, il a volé autre chose... On ne risque rien de le condamner... " Bref, il me faudrait un avocat qui puisse plaider un peu proprement et démontrer que je suis innocent comme l'enfant à naître...

—Je croyais, fit René Moulin, que le tribunal donnait un défenseur à chaque accusé...

Jean-Jeudi haussa les épaules.

—Un avocat d'office ! s'écria-t-il avec dédain. Ah ! oui, parlons-en ! Les avocats d'office, ça ne compte pas... Autant vaudrait débiter son boniment soi-même !...

—Eh bien ! prenez-en un autre...

Jean-Jeudi se mit à rire.

—Tu es bon, toi, ma vieille ! répliqua-t-il. Un petit avocat de troisième catégorie, à prix réduit, ça coûte encore dans les soixante à quatre-vingts francs, et pour le moment quatre-vingts francs, et moi nous ne passons pas par la même porte...

—Il y a un moyen d'arranger ça...

—Lequel ? demanda vivement Jean-Jeudi.

—J'ai l'intention de faire appeler un défenseur pour mon propre compte... Je le prierai de se charger de votre affaire et je lui payerai les deux plaidoiries...

—Vrai ? s'écria le vieux voleur qui ne pouvait contenir sa joie, vrai, tu ferais cela ?...

—Sans doute...

—Eh bien ! mon brave, c'est entre nous à la vie à la mort ! je vous dis que ça... Si jamais vous avez besoin que je me fasse couper en quatre pour vous, ne vous gênez pas, je suis votre homme !

Et le greffin reconnaissant serrait avec effusion les deux mains de René.

Au bout d'un instant, il reprit :

—A propos d'avocat, en connaissez-vous un ?

—Non, mais nous avons le temps d'y songer...

—Mieux vaut y songer tout de suite... C'est très utile, un avocat... Ça vous indique la marche à suivre, ça vous apprend ce que le juge pense de votre affaire... Je vous conseille d'en appeler un le plus tôt possible...

—Soit ! mais encore faudrait-il savoir à qui s'adresser.

—Ça ne sera pas difficile. Il y a ici en prévention un jeune homme très bien, un fils de famille compromis dans une histoire de diamants et de fausses signatures... Presque tous les jours il a des entrevues au parloir avec un avocat dont on peut lui demander l'adresse...

—Le connaissez-vous, ce jeune homme ?

—Je ne lui ai ja mais parlé, mais il y a communément à tout...

—Et bien ! abordons-le...

Le prévenu en question était un assez beau garçon de vingt-trois ans, vêtu avec une élégance prétentieuse. Ses traits réguliers mais sans expression dénotaient une intelligence au dessous de la moyenne.

Les cartes et sa propre faiblesse l'avait amené à Sainte-Pélagie et allaient le conduire en cour d'assises.

Il occupait une chambre particulière, mais deux fois par jour il se promenait sombre et taciturne dans le préau, évitant le contact de ses compagnons de captivité.

Jean-Jeudi entraîna René Moulin du côté de ce promeneur solitaire, et s'arrêtant devant lui, il dit en le saluant :

—Pardonnez moi, monsieur, si je suis importun et si je me permets de vous déranger, mais je voudrais vous prier de me donner un renseignement...

—Lequel ? demanda froidement le jeune homme.

—Mon camarade que voici va passer d'un jour à l'autre en police correctionnelle... Il très est à son aise, mon camarade... Il voudrait consulter un avocat pour le charger de sa défense...

—Eh bien ?

—Eh bien ! nous savons que vous en avez un et nous venons vous demander son adresse... si c'était un effet de votre complaisance...

—C'est bien facile... répondit le fils de famille. J'ignore s'il acceptera de plaider pour vous, mais rien ne vous empêche de vous adresser à lui... Voici son nom et l'indication de sa demeure.

Le jeune homme tira de sa poche un portefeuille bourré de papiers au milieu desquels il prit une carte qu'il tendit à Jean-Jeudi.

Ce dernier jeta les yeux sur cette carte et lu :

—Henry de la Tour-Vaudieu, avocat, rue Saint-Dominique.

Il fit un mouvement brusque et demeura comme hébété, les yeux arrondis et toujours fixés sur le carton porcelaine.

—Qu'avez-vous donc ? s'écria le jeune homme très surpris.

—Rien... rien... balbutia le voleur dont la main tremblait. C'est ce nom... Henry de la Tour-Vaudieu...

—Pourquoi vous surprend-il ?

—Faut vous dire je que connais beaucoup les MM. de la Tour-Vaudieu... pour en avoir entendu parler... et je ne savais pas qu'il y eût un avocat dans la famille.

—Cela est, cependant...

—Celui-ci est-il le duc de la Tour-Vaudieu, sé-nateur ? demanda le vieux bandit.

—Non, c'est son fils... Il est marquis, son père étant duc, mais il ne porte pas de titre.

—Son fils... répéta Jean-Jeudi. Merci, monsieur. Mon camarade s'adressera certainement à lui.

Il salua de nouveau et battit en retraite. René le suivant, lui dit :

—Ne m'expliquez-vous pas, à moi, la cause de la surprise manifestée par vous tout à l'heure ? Qu'y a-t-il donc ?

## LIX

—Il y a... il y a bien des choses ! répliqua Jean-Jeudi. C'est une chance vraiment épatante qui place cette carte dans mes mains...

—Pourquoi ?

—Je vous l'expliquerai plus tard... Avant de parler je veux être sûr...

René pensait :

—La famille de la Tour-Vaudieu, j'en mettrais ma main au feu, se trouve mêlée au secret de cet homme...

Le lendemain soir Eugène, le marchand de billets, aborda Jean-Jeudi et René Moulin.

—Votre affaire est-elle prête ? demanda-t-il à ce dernier.

—Oui.

—Eh bien ! allons nous affaler sur un banc du chauffoir et vous me coulez les objets en m'expliquant ce qu'il y aura à faire...

—Allons...

René, pendant la nuit, avait retiré la clef du collet de son paletot ; il la glissa dans la main d'Eugène, puis il en fit autant de la lettre.

—Où faudra-t-il porter cela ? demanda le commissionnaire improvisé.

—Rue Notre-Dame-des-Champs, 19... L'adresse est sur l'enveloppe.

—Si on m'interroge, que devrai-je répondre ?

—Tout simplement ces trois mots : *Courage et espérance*... Mais ne vous trompez pas... Il y a deux personnes dans l'appartement, la mère et la fille... C'est à la mère seule qu'il faut remettre la lettre et la clef...

—Compris.

—Et, reprit le mécanicien en serrant la main d'Eugène, si, quand je serai libre, vous avez jamais besoin de René Moulin, venez hardiment !... je n'oublierai pas ce que vous aurez fait pour moi...

—C'est bon... soyez tranquille...

—A quelle heure votre écrou sera-t-il levé ?

—A huit heures du matin... Je serai rue Notre-Dame-des-Champs vers neuf heures, et avant onze heures vous aurez votre tabac...

Les trois hommes se séparèrent.

René passa une nuit très agitée. Il ne recouvra un peu de calme qu'au matin, lorsque le marchand de billets fut appelé au greffe pour la levée de son écrou.

Huit heures et demie, puis neuf heures sonnent.

La pensée du mécanicien suivait son messenger. —Il arrive rue Notre-Dame-des-Champs... se disait-il. Peut-être en ce moment il remet la lettre. D'ici à deux heures le paquet de tabac apporté par lui m'annoncera que la commission est faite, et alors quel soulagement !...

Tandis que René Moulin monologuait ainsi, la porte du préau s'ouvrit ; un gardien parut sur le seuil, un papier à la main, et s'avança sous la galerie.

Tous les groupes de détenus se dirigèrent de

son côté et, arrivés à portée de la voix, s'arrêtèrent, silencieux et attentifs.

Le gardien fit l'appel d'une dizaine de noms, parmi lesquels se trouvait celui de René Moulin.

Chaque prévenu répondit :

—Présent.

Le gardien ajouta :

—Apprêtez-vous pour l'instruction...

—Allons, pensa le mécanicien, je vais donc enfin savoir pourquoi j'ai été arrêté !... Si seulement Eugène avait envoyé le tabac, je pourrais répondre franchement là-bas et laisser faire chez moi une perquisition d'où sortirait la preuve que je suis un honnête homme...

—A quoi pensez-vous ? demanda Jean-Jeudi qui trouvait à son compagnon la physionomie bouleversée.

—Le silence de notre homme m'inquiète.

—Y pensez-vous ! ! Il n'est pas dix heures !...

—C'est vrai, je suis trop pressé...

Et René poussa un soupir...

L'anxiété du mécanicien nous semble facile à comprendre.

Il était appelé dans le cabinet du juge d'instruction. On allait lui demander ce qu'il venait faire à Paris, où il demeurerait et, à moins de se laisser condamner pour délit de vagabondage faute de domicile, il lui faudrait répondre...

Répondre, c'est-à-dire donner son adresse.

Le pourrait-il s'il ne savait pas que la veuve du supplicié avait reçu sa lettre, et qu'elle irait le soir même chercher le brouillon auquel il attachait une si grande importance ?

Mme Leroyer avertie, au contraire, il pourrait parler, car il n'était ni logique ni vraisemblable de supposer qu'on irait le soir même opérer une perquisition au logement de la place Royale.

Et voilà pourquoi René Moulin attendait avec une fiévreuse impatience des nouvelles de son commissionnaire.

\*.\*

Nous savons que Théfer, l'inspecteur de la sûreté, avait établi un cordon de surveillance autour de la maison de la rue Notre-Dame-des-Champs qu'habitait Angèle Leroyer sous le nom de Mme Monestier.

Voici comment cette surveillance était organisée, grâce aux deux hommes de confiance requis par l'inspecteur et que nous avons déjà vus à l'œuvre.

Un marchand de vin occupait le rez-de-chaussée du numéro 19.

Le lendemain du jour de l'arrestation de René Moulin, un commissionnaire médaillé vint s'entendre avec ce négociant en liquides plus ou moins frelatés, et, grâce à une redevance mensuelle payée d'avance, acquit le droit exclusif de s'installer devant sa boutique avec son crochet et sa boîte de décrocheur.

Ce singulier commissionnaire, quand par hasard on s'adressait à lui, refusait de se charger de la moindre course sous prétexte qu'il était très occupé.

On ne songeait point à se rendre compte de cette anomalie, et on s'adressait ailleurs.

Celui-là, un des deux agents de Théfer, veillait au dehors et devait attendre les instructions de son camarade qui faisait la police de l'intérieur.

Il semble, au premier abord, difficile de comprendre comment un détective pouvait, sans éveiller les soupçons des locataires, s'acquitter de sa tâche dans une maison où tout le monde se connaissait.

Cela était pourtant, et l'invention faisait quelque honneur à l'esprit fertile en ressources de l'inspecteur.

Après avoir fait écrouer René Moulin au dépôt de la Préfecture, Théfer s'était rendu rue Notre-Dame-des-Champs, était entré dans la loge et avait dit à la concierge, d'un ton mystérieux, qu'il venait l'entretenir d'une chose très urgente et très grave.

La brave femme, un peu troublée par ce préambule, se hâta de fermer la porte pour se ménager un tête-à-tête avec le visiteur, et lui demanda presque en tremblant de quoi il s'agissait.

—De sauver le gouvernement... répondit l'agent de police d'un air sérieux et convaincu.

Ces quelques mots produisirent sur la concierge l'effet attendu.

—Sauver le gouvernement ! répéta-t-elle tout effarée. Miséricorde !... est-ce que nous avons des conspirateurs dans la maison ?...